

RESOLUTION GENERALE

Réuni les 27, 28 et 29 Octobre 2007 à NIORT, le 39ème Congrès de la Pharmacie FORCE OUVRIERE rappelle son attachement aux valeurs fondatrices de la Confédération FORCE OUVRIERE notamment l'indépendance syndicale et la défense des intérêts particuliers, matériels et moraux des salariés.

L'indépendance syndicale vis-à-vis de l'Etat, des partis, des religions, des philosophies et des employeurs doit permettre à chacun, quelles que soient ses opinions et ses origines de se sentir à l'aise dans l'Organisation, d'y militer, d'y débattre librement et de participer aux choix et aux décisions.

C'est la base d'un syndicalisme libre.

L'EUROPE ET LE MONDE

En dépit du vote négatif des Français au projet de Constitution Européenne, la construction européenne continue de se faire sur des bases exclusivement économiques et financières.

Le Congrès reste convaincu que l'adhésion des citoyens au projet européen passe par la mise en œuvre d'une véritable politique sociale européenne.

Notre Confédération doit continuer à jouer un rôle moteur au sein de la Confédération Européenne des Syndicats et notre Fédération doit accentuer sa présence et son rôle auprès de l'EMCEF *, afin de faire progresser et partager notre conception du syndicalisme libre et indépendant.

Le Congrès approuve la position de la Confédération, lors de la constitution de la nouvelle C.I.S. (Confédération Internationale des Syndicats).

Membres fondateurs de la C.I.S.L.*, nous devons poursuivre nos efforts à l'intérieur de la nouvelle Confédération Internationale, afin de faire avancer notre conception du syndicalisme et faire progresser la condition des salariés dans le monde.

LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Des élections présidentielles et législatives viennent d'avoir lieu. Conformément à nos principes, l'Organisation n'a donné aucune consigne de vote.

Le résultat ne saurait être contesté.

Pour autant, libres et indépendants, nous continuerons à nous prononcer sur les projets et les décisions, voire à les contester, avec un seul principe : la défense des intérêts des salariés.

Dans cet esprit, un certain nombre de décisions ou de projets nous semblent contraire aux intérêts des salariés : bouclier fiscal, service minimum dans les transports, franchises sur les actes médicaux, exonération de cotisations sociales.

Par contre, force est de constater que la politique économique du gouvernement reste inchangée : l'Europe et particulièrement la France restent durablement à l'écart de la croissance. Ceci est essentiellement la conséquence d'une politique économique et monétaire restrictive et inadaptée.

Le Congrès revendique la mise en œuvre d'une politique salariale volontariste. Celle-ci passe par un relèvement significatif du SMIC et une dynamisation des politiques salariales de branche.

Outre le fait que les augmentations de salaire sont socialement justifiées et nécessaires, elles auraient le mérite de relancer la consommation, qui reste le moteur principal de la croissance.

PROTECTION SOCIALE

1 - RETRAITE

Il est évident que la « réforme des retraites » de 2003 n'a rien résolu des problèmes de fonds posés à nos régimes.

Pour le Congrès, les négociations de 2008 ne devront pas être une simple étape pour prolonger les décisions de 2003, mais l'occasion d'une remise en question des décisions prises. En particulier, la poursuite de l'allongement de la durée de cotisation doit être stoppée. A cette occasion, nous réaffirmons notre attachement au paritarisme ainsi qu'à la gestion par répartition.

Pour le Congrès, le problème n° 1 est le taux de remplacement. Pour maintenir un niveau de retraite décent, il convient de revenir rapidement au calcul sur les dix meilleures années de cotisation.

2 - ASSURANCE MALADIE – MEDICAMENTS

L'application de la loi de 2004 portant réforme de l'Assurance maladie dérive vers une maîtrise purement comptable des dépenses d'assurance maladie.

L'ONDAM (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) est fixé à un niveau qui ne permet pas le maintien d'un niveau de santé satisfaisant.

Le Congrès dénonce les mesures envisagées, qui consistent une fois de plus, à faire supporter l'essentiel de la charge par les assurés sociaux.

L'ONDAM est encore plus irréaliste en ce qui concerne l'évolution des dépenses de médicaments. Cet objectif ne tient aucun compte des besoins, de l'avancée des techniques, ni de la nécessité d'une véritable politique industrielle en la matière.

Le Congrès condamne l'attitude des employeurs qui utilisent le prétexte de la faiblesse de l'évolution des chiffres d'affaires et se servent de la réduction des effectifs comme principal variable d'ajustement

Le Congrès revendique la mise en place de politiques dans les branches et les entreprises, permettant d'anticiper les évolutions et maintenir les effectifs.

DIALOGUE SOCIAL

Le Congrès estime que le problème du dialogue social et de la représentativité est abordé avec des a priori purement idéologiques. Le premier problème n'est pas celui de la forme des accords, ni celui de la représentativité, mais celui de la volonté de dialogue et de contenu des accords.

A cet égard, il convient avant tout d'abolir la loi du 4 mai 2004 et de restaurer la hiérarchie des normes, l'accord d'entreprise ne pouvant qu'améliorer l'accord de branche.

Un autre aspect non pris en compte, c'est celui prioritaire du droit syndical dans les petites et moyennes entreprises où les délégués et représentants du personnel sont dépourvus de protection et de moyens.

Le Congrès estime qu'une mesure chiffrée de la représentativité si elle était mise en place, ne peut passer qu'au travers d'une élection nationale, à laquelle participeraient tous les salariés, actifs, retraités ou chômeurs.

LA POLITIQUE FEDERALE

La Fédération est soucieuse de son indépendance.

Elle souhaite rester « Fédération du médicament et de ses activités annexes ». C'est un gage d'efficacité et de proximité avec ses syndicats.

La Fédération est consciente du fait que les résultats électoraux ou autres sont liés à la force militante, et envisage les évolutions en toute sérénité.

C'est donc par l'augmentation régulière et importante de notre nombre d'adhérents et du nombre de militants que nous conforterons nos positions, et en particulier notre indépendance.

Cette indépendance est à mettre au service d'une politique résolument réformatrice, dans le seul but de développer la défense des intérêts des salariés.

Revendiquer, agir, négocier, contracter si possible doivent rester nos mots d'ordre.

NIORT les 27,28 et 29 Octobre 2007